



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E117030

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES 301340584

Siret : 301 340 584 07009

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD XFR00016500LI / FR00016501LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/03/2022

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : ENGIE HOME SERVICES

2 ZA LA BOULAIS  
35690 ACIGNE

Téléphone : 02 99 22 82 82

Portable :

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

POROLLEAU LAURENT CHEF D'AGENCE

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/10/2021
5261 PROB	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	29/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/09/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.